



07 87 83 28 19

paris.energies.karate@gmail.com

FICHE D'INSCRIPTION

CHARLES DE FOUCAULD

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

MAIL EN MAJUSCULES (obligatoire):@.....

Téléphone : **Portable (obligatoire)** :

TARIF : 300 Euros par chèque libellé à l'ordre du PEK

A envoyer par courrier : Paris Energies Karaté 108 bis BD Blanqui 75013 Paris

MON ENFANT EST A LA RENTRÉE EN :

GS CP CE1 (mardi de 17h00 à 18h00)

CE2 CM1 CM2 (mardi de 18h00 à 19h00)

AUTORISATION POUR L'INSCRIPTION D'UN MINEUR

L'enfant a-t-il déjà pratiqué le Karaté <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non :	Nom du Père :
Si oui où ?	Nom de la Mère :
AUTORISATION PARENTALE	
Je soussigné (e) :	
Demeurant à (si même adresse, mettre même adresse) :	
Père: <input type="checkbox"/> Mère: <input type="checkbox"/> Tuteur légal: <input type="checkbox"/>	
Autorise l'enfant : Nom : Prénom : à pratiquer le Karaté pour l'année sportive en cours.	

Conformément à la loi informatique et liberté, la réponse à ces questions est facultative. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Ces informations resteront strictement confidentielles.

A Paris, le Signature :

IMPORTANT: L'association Paris Énergies Karaté (PEK) décline toute responsabilité, en cas de perte ou de vol, au sein des différents établissements dans lesquels elle donne ses cours. Le PEK est responsable des mineurs **uniquement pendant les activités programmées** ; tout enfant mineur doit être accompagné à l'entrée et à la sortie de son activité. Le PEK **n'autorise pas et n'assure pas la garde des enfants** en dehors de leur séance programmée. Le PEK n'exerce aucun contrôle sur les accompagnateurs des enfants à l'entrée et à la sortie des activités. **Ce contrôle est du ressort de l'autorité parentale ou de tutelle. Le montant de la cotisation annuelle n'est pas remboursable.**